

DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL ET FAITS MARQUANTS JANVIER A JUIN 2016

Personnel :

M. Euclides Da Silva Cabral a été engagé au poste d'apprenti agent d'exploitation.

Réception :

La Commune a eu l'honneur d'accueillir :

- la 37^{ème} amicale des Fanfares DC du District de Martigny
- le culte fédéral de la Conférence des Eglises évangéliques Africaines en Suisse
- un meeting de voitures de collection
- l'association des Enseignants retraités du Valais romand
- le 2^{ème} Festival de Folklore portugais

Nonagénaires et centenaire :

Le 20 février 2016, nos Autorités ont organisé à la salle « Espace Bouliac » une réception officielle avec les familles de Mmes Yvette Garnier, Mélanie Pedroni, Béatrice Dupraz et de MM Edouard Dayen et Roland Juilland.

Les Autorités communales ont également participé à la réception officielle organisée par le Conseil d'Etat à l'occasion des 100 ans de Mme Antoinette Guigoz le 26 février.

Matériel et mobilier :

La Commune a fait l'acquisition de matériel et de mobilier d'occasion rachetés au CAAD (Centre d'Accueil pour adultes en difficulté) pour équiper les salles du Village.

Couverture mobile :

La Commune a proposé à différents opérateurs de leur mettre à disposition l'antenne située à la Biolle afin d'améliorer la réception des communications mobiles et d'internet dans les Mayens, étant donné que Swisscom avait refusé cette proposition.

Suite aux négociations menées par la Commune, un nouveau contrat de bail a été conclu avec la société Salt pour une nouvelle période de 5 années en relation avec l'antenne située à proximité de la station de pompage du Vacco.

Billets CFF :

Le Conseil a décidé de renouveler les 2 abonnements CFF pour les cartes journalières dès le mois de septembre 2016. Le prix de vente des billets reste fixé à Fr. 37.00 pour les personnes domiciliées et à Fr. 42.00 pour les personnes non-domiciliées.

AP2R (Autorité de Protection des Deux Rives) :

La Commune de Saillon a dénoncé la convention constituant l'Autorité intercommunale de la protection de l'enfant au 31 décembre 2016.

SOC (Service Officiel de la Curatelle) :

La Commune de Saillon a confirmé qu'elle ne souhaitait pas adhérer à cette nouvelle structure intercommunale.

Police Intercommunale des Deux Rives (PIDR) :

Le Sergent Joël Brélaz de Vouvry a été engagé en remplacement de M. Benoît Hugon qui a quitté l'effectif de Police.

Signalisation routière :

La procédure de mise en place de la zone 30 km/h est en cours sur la partie Nord du territoire communal. Les travaux ont été adjugés comme suit :

- **Fourniture et pose de signaux** : X-Treme Sàrl, Saxon
- **Marquage routier** : Signalisation.ch, Martigny
- **Génie civil** : Etrasa SA, Martigny
Joseph Carron SA, Saxon
Michel Maret, Saxon

Circulation :

Le Conseil a adjugé le mandat au bureau Géo2Rives SA, Fully pour procéder à une étude de la circulation dans les secteurs du Casino et de l'Avouillat.

Service du feu :

Le Conseil a pris acte des démissions de MM. Frédéric Vouillamoz, Commandant, Olivier Comby, 1^{er} Lieutenant, André Robert Comby, Sergent major et Gérard Lonfat Sergent. Il a nommé M. Yann Blardone au poste de Commandant du corps des sapeurs-pompiers et M. Thierry Falquet en qualité de remplaçant du Commandant.

Ramonage :

L'entreprise Xavier d'Amico de Basse-Nendaz a été désignée par le Canton comme entreprise officielle de ramonage pour le secteur de Saxon en remplacement de la société Serge Garin.

Personnel enseignant :

Le Conseil a confirmé l'engagement des personnes suivantes :

- Mme Mélanie Braillard de Savièse
- Mme Christina Pillet de Fully
- Mme Elodie Roth de Saxon
- Mme Sabrina Romailer de Granges
- Mme Catherine Repens de Troistorrens
- Mme Elise Carron des Mayens de Sion

Le Conseil a pris acte de la démission de Mme Aurélie Filliez de Fully et du fait que Mme Jeannine Jordan de Saxon a souhaité prendre une retraite anticipée après 41 années d'enseignement.

CO Fully-Saxon :

L'inauguration officielle du bâtiment a eu lieu le 16 avril 2016.

Les Autorités de Fully et de Saxon ont confirmé l'adjudication de travaux complémentaires comme suit :

- **Arborisation, végétalisation et arrosage** : Nicollier Paysage SA, Fully
- **Fourniture et pose d'extincteurs** : Abrifeu, Riddes
- **Engins fixes et mobiles** : Alder & Eisenhut AG, Küsnacht
- **Etagères à ballons** : Alder & Eisenhut AG, Küsnacht
- **Cloisons grillagées** : Jean-Maurice Vérolet SA, Sion
- **Ecrans d'informations** : CXPrint.ch, Chamoson
- **Vestiaires métalliques** : Buromandie SA, Fully
- **Flyers pour l'inauguration** : Le Fin Mot communication ; Martigny

Spectacle des écoles :

Les 11 représentations du spectacle « Si Saxon m'était conté » jouées au Casino par l'ensemble des élèves ont rencontré un magnifique succès.

Cours pour apprentis :

Mmes Viviane Torney et Emmanuelle Lambiel complètent l'effectif des personnes donnant des cours d'appui aux apprentis rencontrant des difficultés scolaires.

Ecole en Santé :

Le Conseil a validé la demande de Mme Esther Crettaz de Saxon qui débutera une formation de médiatrice dès la rentrée scolaire 2016-2017.

EPAC (Ecole Professionnelle d'Art Contemporain) :

La contribution financière permettant aux personnes domiciliées dans la Commune de bénéficier de cours gratuits dispensés par cette école a été renouvelée par le Conseil.

Section des Samaritains :

Le Conseil a pris acte du fait que la section des Samaritains de Saxon allait fusionner avec la section des Samaritains « Les Grands Rocs », dont font partie les communes de Saillon, Leytron, Chamoson et Ardon.

Sport :

La 12^{ème} étape du Trophée de la luge a malheureusement dû être annulée pour des raisons de météo défavorable.

Dans le cadre du défi « La Suisse bouge », la Commune de Saxon a perdu par 3'152 h contre 3'987 h pour la Commune de Riddes.

Mérites sportifs :

Les mérites sportifs 2015 ont été remis en date du 22 janvier 2016 aux personnes suivantes :

- Volleyball : Ana Sofia De Sousa
- Volleyball : Andréa Ferrada
- Gymnastique : Charlotte Reuse
- Gymnastique : Alicia Reuse
- Gymnastique : Elodie Roth
- Basketball : Eglé Moix
- Karaté : Salomé Tornay

Le Conseil a accepté le projet de nouveau Règlement d'attribution des mérites culturels proposé par la Commission Sports – Loisirs – Culture.

Il a également été remis les mérites culturels suivants :

- Théodore Monnet, pour son titre de champion suisse d'accordéon
- Frédéric Dupont, pour la réalisation du Chemin du Troupeau avec ses sculptures

Jumelage :

Une classe d'enfants de Bouliac a séjourné du 12 au 19 février dans notre Commune. Les élèves de 6H de la classe de Mme Laurence Mizel se sont déplacés à Bouliac du 18 au 25 juin. Le Moto-Club s'est rendu à Bouliac du 21 au 28 mai.

Salle polyvalente :

Suite à l'incendie du bâtiment de la Florescat survenu le 8 juin 2016, le Conseil a dû trouver des solutions de rechange pour permettre aux sociétés locales et sportives de pouvoir organiser leurs manifestations (lotos, concerts, soirées familiales etc...) dans d'autres locaux appropriés. Les travaux de rénovation de la salle devraient débiter avant la fin de l'année.

Culture :

La Commission culture a organisé une exposition « Plein les yeux » dans les salles du Village.

Fête de l'Abricot :

La Fête de l'Abricot 2016 a connu un succès retentissant. Un grand merci à toutes les personnes et sociétés qui ont participé à cet événement.

Sentiers pédestres :

L'Association des amis des sentiers pédestres de Saxon a organisé, en collaboration avec M. Frédéric Dupont, la marche et la visite des nouvelles sculptures le long du Chemin du Troupeau le 7 mai.

Le Conseil a adjugé au Centre de Triage Forestier des Deux Rives, Riddes, les travaux de réfection des escaliers sur le tracé du Sentier de l'Abricot.

Paroisse catholique :

Les Autorités communales ont participé à l'intronisation de l'Abbé Charles Affentranger, le 28 août 2016.

Cimetières :

Le Conseil a adjugé à l'entreprise Martinetti Frères SA, Martigny, la fourniture et la pose de barrières sur le mur Nord de l'ancien cimetière.

Les travaux de goudronnage de la place du nouveau cimetière ont été adjugés aux entreprises Michel Maret SA et Joseph Carron SA de Saxon.

Tour médiévale :

L'Office des monuments historiques, la Loterie Romande et Pro Patria Valais romand ont confirmé l'octroi de subventions, respectivement de Fr. 18'000.00, Fr. 30'000.00 et Fr. 10'000.00 pour la restauration des parois intérieures du mur de la tour. Les travaux sont actuellement terminés.

Commission Régionale de Santé :

Suite à l'intervention de la Municipalité, deux lits supplémentaires ont été attribués au Centre des Sources de Saxon par la Commission régionale de Santé.

Commune en Santé :

La Commission des Affaires sociales poursuit les démarches en vue de l'obtention du label « Commune en Santé ». Ce label comprend 6 domaines d'action (politique communale, animations et fêtes, famille, école, économie et commerces, espaces publics). Il faut avoir au minimum 2 activités par domaine pour obtenir le label. Notre Commune est bien avancée pour obtenir 1, voire 2 étoiles. Les Commissions Affaires sociales, Scolaire et Sports-loisirs participent aux travaux en vue de l'obtention de ce label.

Abricopain :

Le Conseil a accepté l'engagement des stagiaires suivantes :

- Mlle Chloé Vouilloz, Saxon
- Mlle Vanessa Pistenti, Saxon
- Mlle Jessica Almeida Ramires, Bouveret

Mme Claudia Dupont rejoint la structure en remplacement de Mme Patricia Claret qui a fait valoir son droit à la retraite.

Réseau parents d'accueil :

Mme Ana Catarina Soares Oliveira a démissionné du réseau.

Jobs d'été :

Le Conseil a engagé les personnes suivantes au Service de conciergerie, aux Travaux Publics ou encore à l'Administration :

- Mlle Julie Michelet, Saxon
- Mlle Andréa Ferrada, Saxon
- Mlle Tatiana Da Costa, Saxon
- Mlle Garance Haefliger, Saxon
- Mlle Alicia Reuse, Saxon

- Mlle Delphine Pillet, Saxon
- Mlle Cyrielle Thurre, Saxon
- Mlle Tania Kurzen, Saxon
- Mlle Elodie Roth, Saxon
- M. Ruben Dos Santos, Saxon
- M. Antonin Milhit, Saxon
- M. Peppino Paladino, Saxon

Chemin des Ecoliers :

Les travaux ont été adjugés comme suit :

- **Génie civil** : Michel Maret, Saxon
- **Electricité** : Farinet Electricité SA, Saxon
- **Appareillage** : Marcel Pedroni & Fils SA, Saxon
- **Ingénieurs civils** : Alpatec SA, Martigny

Rue de l'Autoroute :

Les travaux ont été adjugés comme suit :

- **Génie civil (secteur Est)** : Joseph Carron SA, Saxon
- **Génie civil (secteur Ouest)** : Etrasa SA, Martigny
- **Electricité** : Farinet Electricité SA, Saxon
- **Appareillage** : Forré SA, Saxon
- **Ingénieurs civils** : Alpatec SA, Martigny

Place Pierre-à-Voir :

Le Conseil a adjugé la commande de parcs à vélos à l'entreprise Velopa, Spreitenbach.

Ancienne école ménagère :

Les travaux de rénovation des bâtiments ont été adjugés comme suit :

- **Couverture ferblanterie** : Michel Forré SA, Saxon
- **Isolation des combles** : Marcel Pedroni et Fils SA, Saxon
- **Fourniture et pose de volets roulants** : Griesser SA, Sierre
- **Fourniture et pose de panneaux solaires** : Swiss Solar Technics SA, Saxon
- **Renforcement de la charpente** : Nicolas Venturi, Saxon
- **Peinture** : Christian Pillet, Saxon

Pont de l'Avouillat :

La Commune a négocié avec le Service des Routes, Transports et Cours d'eau la mise à disposition, contre bons soins, de l'espace situé sous le pont de l'Avouillat.

Démolition de bâtiments :

Les travaux de démolition des anciens dépôts Fleisch aux Bains ont été adjugés aux entreprises Guy Monnet, Isérables et Joseph Carron SA, Saxon.

Aménagement des canaux des Frasses, du Pérosé et de Pro Bovey :

Le Département des transports de l'équipement et de l'environnement a confirmé les subventions cantonales et fédérales à hauteur de 75%. Les travaux de génie civil ont été adjugés à l'entreprise Bitz Travaux publics SA, Sion.

Travaux Nant de Drance :

Le Conseil a confié au bureau GEPAT SA les prestations d'ingénieurs concernant les mesures admises par le Canton et la Confédération pour l'aménagement des canaux des Frasses, du Pérosé et de Pro-Bovey.

Entretien des cours d'eau :

Le plan quadriennal d'entretien des cours d'eau a été finalisé par le bureau GEPAT et a été remis au Service Technique.

Protection de l'environnement :

Le Conseil a décidé de faire arrêter toute utilisation du pesticide glyphosate. La Commune de Saxon a participé à la campagne « Ensemble pour une campagne propre », qui comprend des panneaux, une affiche ainsi qu'une brochure concernant le bon geste à adopter à la campagne.

Réseau gaz :

Le Conseil a accepté la mise en place d'une planification territoriale ainsi qu'une collaboration avec les communes de Saillon et de Riddes en vue de l'introduction d'un réseau gaz sur le territoire communal.

Electric Easy :

Deux véhicules électriques sont mis à disposition de la population. L'inauguration des installations a eu lieu le vendredi 1^{er} juillet 2016.

Cité de l'Energie :

Un audit sera effectué en 2017 pour tenter d'obtenir le certificat Gold. Le mandat a été adjugé à la société SuisseEnergie, Nax.

Modification du PAZ :

Le Conseil a adjugé le mandat au bureau Bisa SA, Sierre pour procéder à la mise en conformité du PAZ dans le cadre de l'exploitation de la carrière Cretton à l'Arbarey.

Plans d'alignement :

Le bureau Géo2rives SA, Fully, s'est vu confier le mandat pour procéder à l'étude de la mise à jour des plans d'alignement.

Casino de Saxon :

Le Conseil a conclu un contrat de bail d'une durée de 5 ans avec la société Hostar SA pour l'exploitation du Casino de Saxon.

Achat de terrains :

- une surface de 600 m² au Charbonnet à la société Arvinis SA
- une surface de 90 m² aux Carros à M. Jules Fleury, Saxon

Vente de terrain :

- une surface de 90 m² aux Rottes à la société Landi Fenaco
- une surface de 3'696 m² à la Grand-Toula à Gino Arbace SA

Ancienne menuiserie Perraudin à la Pierre :

Le bâtiment a été démoli par l'entreprise Christophe Guex, Martigny. Un jardin d'agrément remplacera cette ancienne bâtisse.

Business club :

La Commission Développement a organisé, en collaboration avec la Banque Raiffeisen, un forum sur le thème « Succession des entreprises ». Les intervenants, MM. Giovanni Giunta, expert en transmission d'entreprises et Laurent Morel de Raiffeisen Suisse, se sont adressés aux PME de la Commune et ainsi qu'aux clients de la Banque.

STEP :

Le Conseil a confié l'établissement d'une notice d'impact sur l'environnement au bureau BEG SA, Aproz. Les travaux d'agrandissement devraient débuter en principe en 2017 et s'échelonnent jusqu'en 2019.

Droit de cité :

Sur préavis de la Commission du Droit de Cité, le Conseil a accepté les demandes présentées par :

- M. Daniel Cardoso Amaro
- M. Pedro Miguel de Jesus Oliveira et sa famille
- M. João Manuel Fialho Amaro et son épouse
- Mme Maria Dolores Martins Miguel
- M. Giovanni Arbace
- Mme Eleonora Arbace
- M. Antonio Manuel Guedes Da Silva et sa famille
- Mme Céline Maria Dos Santos Guerra Aleixo et son fils
- M. Fanuel Zemolin et son épouse
- M. Adelino Gonçalves Pereira
- M. Fernando Primiceri
- Mme Nazmia Beka

Saxon, juin 2016